



LE PRIX TONY GARNIER

2014

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine



LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Prix d'urbanisme Tony Garnier commémore une double histoire, une double mémoire.

Celle de Tony Garnier, illustre précurseur de la production de l'architecture de la ville, théoricien, pédagogue et concepteur de la complexité et de l'ouverture dans l'urbanisme de projet. Atypique, d'une certaine manière, dans la mesure où il précède le mouvement moderne sans en risquer les déviances.

La mémoire de l'atelier d'urbanisme Tony Garnier, d'autre part, structure d'enseignement en atelier-école, lieu de création pluridisciplinaire qui réunissait des étudiants diplômés de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, et de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts, à l'initiative de ses deux fondateurs André GUTTON et Robert AUZELLE.

Le prix reprend dans ses statuts les principes de cette formation : étude globale et située d'une question urbaine d'actualité ; intervention locale opérationnelle mettant en oeuvre une stratégie d'aménagement et de construction ; élaboration, partagée avec le jury, du programme d'étude et des prestations contractuelles au cours d'une négociation à trois degrés.

Le prix met en compétition des jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture à la rencontre de ces deux disciplines issus des Instituts d'urbanisme universitaires et des Ecoles Nationales d'Architecture.

Il a auditionné et récompensé des projets traitant des grandes questions polémiques de notre époque : le renouvellement des quartiers anciens, la reconversion des friches industrielles et ferroviaires, le réaménagement des entrées de ville, la reconquête des tissus intermédiaires d'entre-ville, la densité et l'épaisseur des lieux de centralité, la recomposition de la nature en ville et des paysages, etc...

Le Prix d'urbanisme Tony GARNIER 2014 a été attribué à

Céline CASSOURET et Aude PINAULT
Architectes DE. ENSA Nantes

Buenos Aires. La Gloria II. Un quartier spontané entre ville et pampa

Le projet définit une stratégie progressive de recomposition, générant ce quartier péri-urbain situé à 40 km du centre de l'agglomération, par la mise en œuvre de procédures coopératives d'aménagement et de construction.

Il propose 5 secteurs d'intervention incitatifs d'habitat d'urgence, d'équipements publics et d'infrastructure, formant une trame d'opérations multiples juxtaposées.

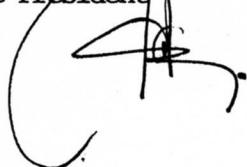
Il est précédé d'une bonne étude globale du contexte local et des conditions sociales de l'urbanisme et des nombreuses familles à reloger. Il est soutenu par une méthodologie décrivant les processus de montage opérationnel et la faisabilité du plan.

Le Jury a apprécié la qualité d'une étude d'architecture urbaine et d'urbanisme, innovante et opérationnelle, qui offre une bonne expression formelle de mise en œuvre évolutive et concertée, sur le thème de l'habitat intermédiaire et flexible.

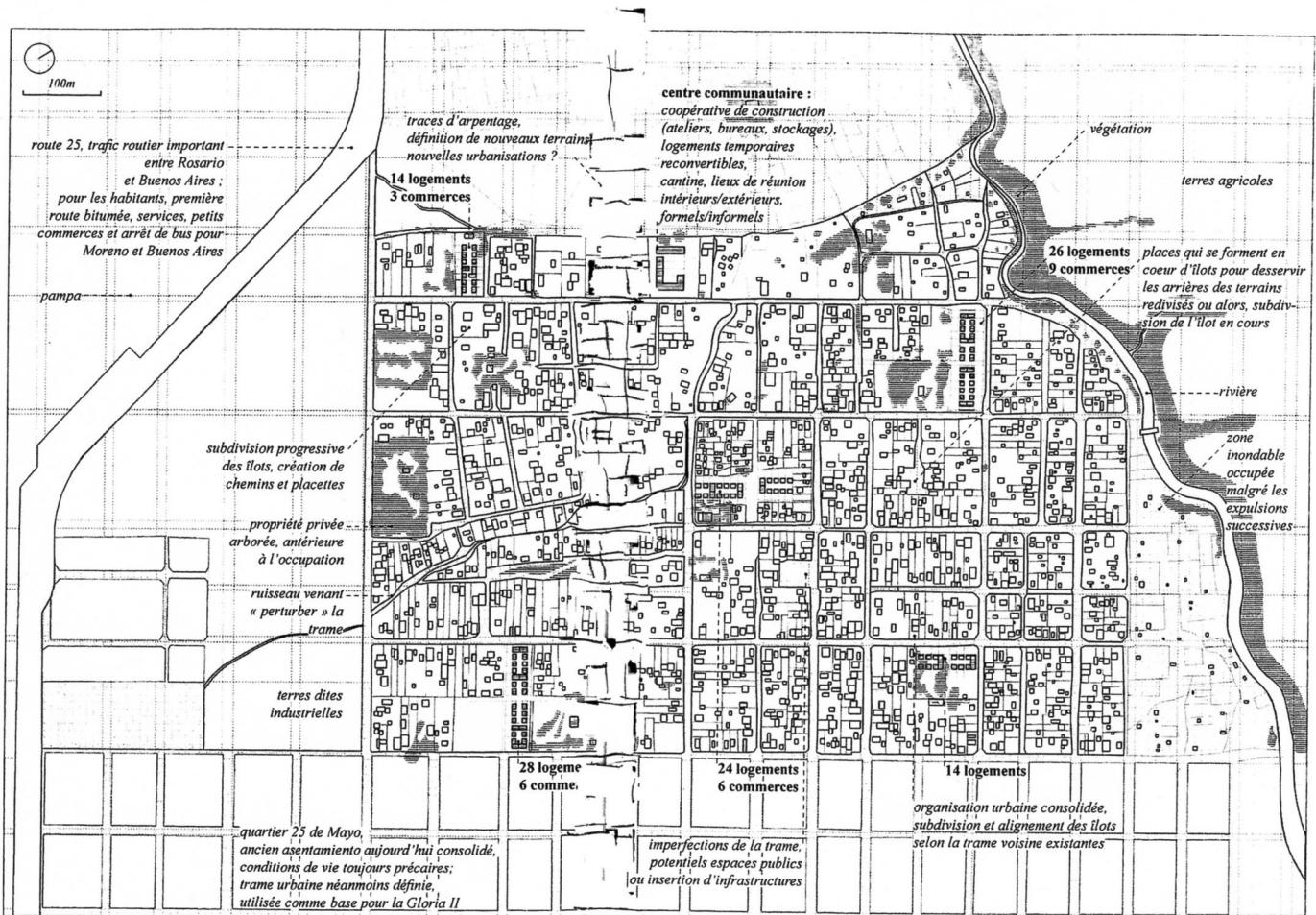
Elle répond à la commande de la **Fondation Tony GARNIER**: Etude globale d'un grand site, secteur d'aménagement clairement délimité et stratégie de mise en œuvre.

Paris, le 25 Mars 2014

Pour le Jury,
Le Président



La Gloria II, un quartier spontané entre ville et pampa



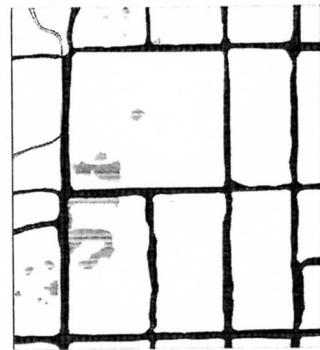
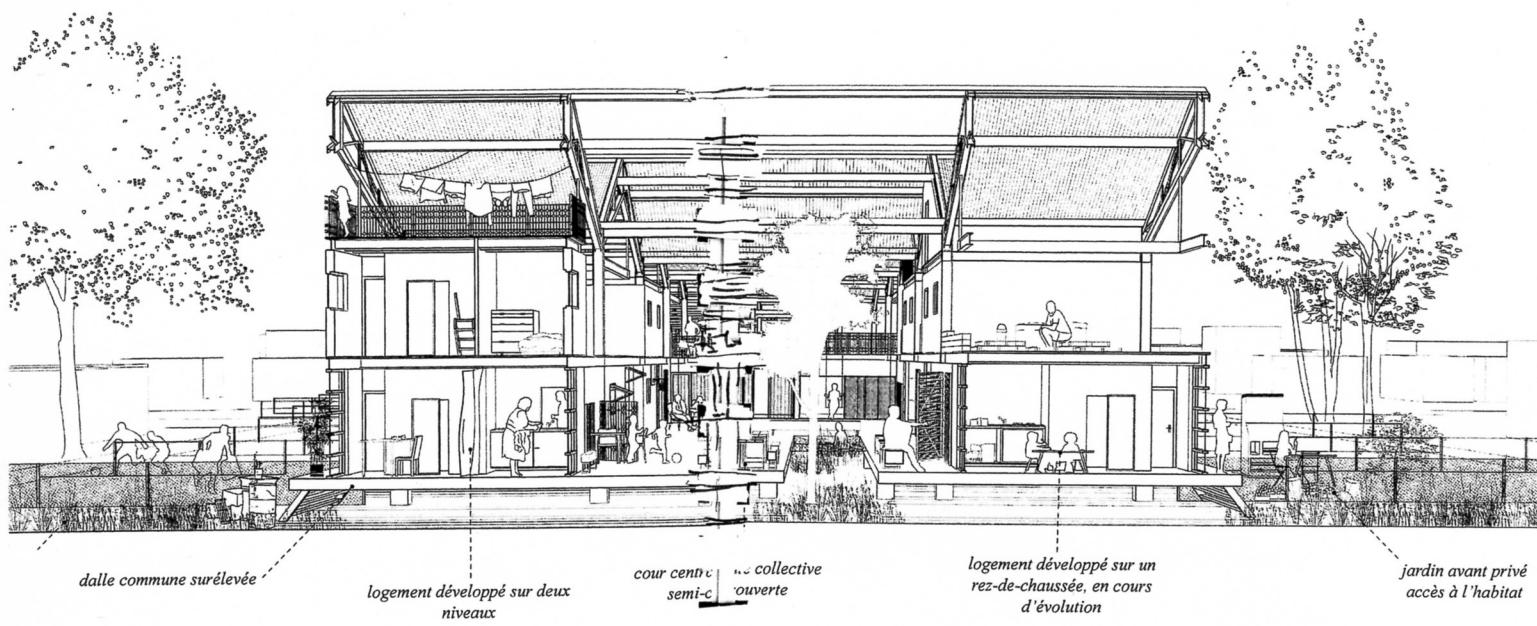
présentation du 3^o degré pour le concours d'urbanisme

« Prix Tony Garnier »

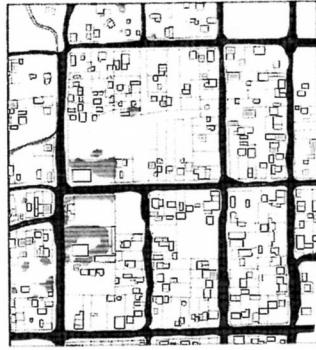
organisé par l'Académie d'Architecture,

le 20 mars 2014,

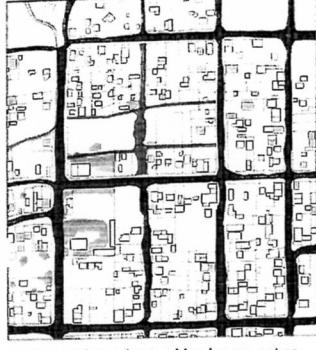
Céline Cassourret & Aude Pinault.



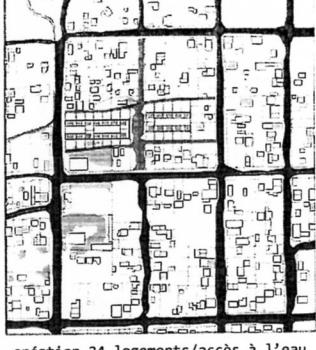
trame actuelle du fragment central de la Gloria II



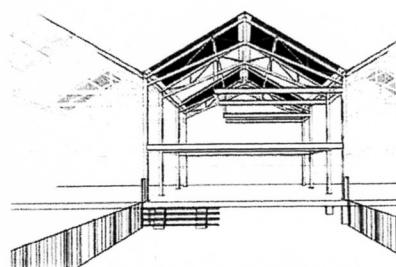
l'envers de la trame, on observe des divisions successives des parcelles puis des îlots spontanées



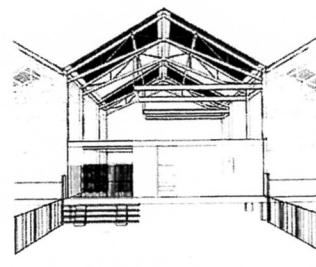
le projet vient s'immiscer entre les parcelles et le bâti existants, recréant des chemins et habitant le cœur d'ilot



création 24 logements/accès à l'eau potable/6 locaux commerciaux/une place publique



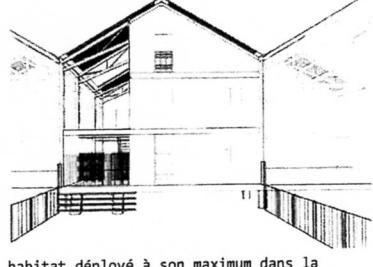
ossature existante redimensionnée, couverte, surélevée et à laquelle sont ajoutés les éléments poteurs des prochains étages



système d'habitat modulaire construit en autogestion sur un plateau commun surface constructible rdc : 36m²



l'habitat se développe dans le module structurel immédiatement ou par la suite en fonction des besoins et des moyens



habitat déployé à son maximum dans la structure porteuse : 108m²

en haut : plans d'évolution de l'organisation interne de l'ilot, les logements s'immiscent dans les creux de la trame et viennent réorganiser son intériorité.

morphogénèse de l'habitat, construction en autogestion en lien avec la coopérative de construction s'adaptant aux différentes familles et à leurs évolutions, financements à travers le plan national «Argent Trabajo» créant ainsi des emplois dans le quartier, typologie reprenant le vocabulaire de l'habitat populaire argentin exploré dans le «Petit Glossaire illustré des indiscretions de la trame» et le réinterprétant dans un langage moderne

La Gloria II, un quartier « spontané » entre ville et pampa,
par Céline Cassourret et Aude Pinault,
Prix Tony Garnier 2014 de l'Académie d'Architecture.

A Buenos Aires, la ville informelle prend de nombreuses formes, de la plus évidente qui serait le bidonville, à la plus invisible comme l'ajout d'une fenêtre sur une *medianera* (mur pignon). Il y a aussi cette informalité qui, à la manière d'un caméléon, reproduit le patron urbanistique quadrillé en vigueur dans cette capitale, adoptant son apparence tout en étant régie de l'intérieur par les règles informelles liées à l'illégalité et la précarité... Les propriétés sont définies, le parcellaire est lisible, la forme urbaine semble solide et l'aspect illégal ne se voit pas, contrairement à la pauvreté. Ces quartiers, les « *asentamientos* », reprennent les codes des quartiers péri-urbains et se multiplient aux limites de l'agglomération, loin des centres-villes et des équipements, créant un entre-deux, entre « ville » et « pampa ».

Ces *asentamientos* sont en réalité le fruit de bouleversements politiques et économiques et le résultat d'un morcellement administratif complexe qui n'a pas su répondre à l'accroissement soudain et désordonné de la mégalopole. La faible autonomie des communes du Grand Buenos Aires et leur manque de moyens font qu'elles n'arrivent à exercer un contrôle que très partiel sur leur propre urbanisation. Aujourd'hui, la banlieue se construit par une juxtaposition de territoires urbanisés par le privé, des quartiers populaires aux lotissements fermés, en suivant le plus souvent une logique d'occupation de fait, parfois accompagnée d'une légalisation après coup. Cependant, il n'est pas rare que malgré une lutte apparente, cela se fasse officieusement avec l'accord des mairies, voire leur appui, voire leur initiative...

Le projet « La Gloria II, un quartier spontané entre ville et pampa » s'accompagne d'un travail préliminaire d'investigation et d'écriture. « Le Petit Glossaire illustré des indiscretions de la trame » donne des clefs pour comprendre les mécanismes actuels de la fabrication de la ville argentine. Il s'aventure dans l'envers de la trame urbaine quadrillée, entre les typologies de logements qui la composent et permet de décrypter les données historiques, politiques, économiques, culturelles, sociales... qui l'ont construite. Sa rédaction a donné les outils nécessaires à la compréhension des processus de création de sols urbains qui produisent cette consommation informelle et sans fin de pampa.

Le projet se penche sur l'un de ces territoires repérés, à la trame urbaine encore fragile mais dont les terrains sont en voie d'être légalisés. Le quartier accueille quelques 800 familles et est maintenant constitué de propriétés privées comme occupées, de maisons en dur comme de cabanes, d'habitats dans des zones protégées comme inondables... Loin des logiques classiques de production de sols urbains et d'habitat, l'enjeu est de travailler avec ce « déjà là » dans un contexte où l'informalité et l'auto-construction prédominent. Il faut s'immiscer dans un processus balbutiant, mais déjà en marche. Ce projet propose une stratégie alternative : un processus de consolidation du quartier à travers la planification coopérative d'espaces et de réseaux. Le montage opérationnel élaboré intègre les caractéristiques spatiales et sociales observées de l'informel mais s'appuie sur des mécanismes économiques existants officiels, adaptables à ce contexte, plaçant l'architecte dans une position nouvelle. Il est alors concepteur mais aussi médiateur entre les pouvoirs publics et les habitants, un acteur social et spatial qui planifie tant sur une échelle territoriale qu'architecturale et initie des processus plutôt que de concevoir des objets finis.

Cette démarche vise dans un premier temps à créer des outils, adaptés et adaptables à ce type d'urbanité. Ils permettront au quartier de se consolider par la suite en autogestion : la structure économique et sociale ainsi que les statuts juridiques rendront alors possible une reconnaissance de la part des acteurs privés et publics, à différentes étapes du développement. Le projet urbain et architectural prend la forme d'une programmation formelle, qui se veut progressive et flexible dans le temps et dans l'espace, répondant d'abord à une situation d'urgence au niveau de l'habitat. Cette étape s'accompagne de la mise en place de la procédure coopérative. Le second temps passe par une consolidation sociale et urbaine du quartier. Le projet s'infiltre donc dans plusieurs secteurs d'intervention clefs du quartier, de manière incitative, profitant des « informalités de la trame urbaine », se glissant dans les creux de celle-ci, réinventant de nouveaux seuils entre le public et le privé et permettant le développement des réseaux et infrastructures. Se forme une trame d'opérations multiples, juxtaposées, ayant différentes temporalités et finalités, adaptées aux caractéristiques de la culture urbaine populaire et aux modes de financement enclenchés : des logements d'urgence réadaptables, des équipements et espaces publics flexibles, la mise en œuvre évolutive et concertée d'habitats intermédiaires...

Le dessin architectural vient alors se nourrir des recherches typologiques développées dans le « Petit Glossaire », dans l'idée qu' « on ne sait habiter que ce que nos parents nous ont appris à habiter », en réinterprétant les mécanismes de construction et les codes de l'habitat propres à l'Argentine, et propres à ces quartiers.

ACADEMIE D'ARCHITECTURE

PRIX TONY GARNIER

CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

Le Jury du Prix d'urbanisme **Tony GARNIER**, constitué de 10 membres dont 2 personnalités, 2 urbanistes et 2 membres au moins de l'Academie, est reconduit pour l'année

Jean DELLUS
Charles LAMBERT
Jean François LEROUX DHUYS
Francis LE DORE
Michel MAROT
Wladimir MITROFANOFF
Janine ROBERT GARDENT
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER
Bertrand WARNIER

Max QUERRIEN est invité à participer comme membre d'honneur

Le président du Jury
B. DE TOURTIER